

12-11-26

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 26 novembre 2012, à 19 h 35, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Élisabeth Beaudoin (représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire)
Katie Bérubé, (représentante du comité de parents pour l'ordre primaire)
Noëlla Bourdages
Sara Deschênes
Marie-Claude Hamel
Lise Lévesque
Pauline Michaud

MM. Steeve Boucher
Raynald Caissy, vice-président
Jacques Deschênes
Dany Landry
Luc Marcoux
Sylvain Pleau
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jean-François Parent, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Mado Dugas, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs
M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières

Absences motivées :

Daniel Arseneault
Louise Dionne
Claude Fortin
Gilbert Labrie
Jean-Maurice Lechasseur
Guy Potvin

12-11-26-511

ASSERMENTATION DE COMMISSAIRES

M. Jean-François Parent, directeur général, procède à l'affirmation solennelle de M. Dany Landry, commissaire de la circonscription numéro 2 (Le Bic), et de M. Steeve Boucher, commissaire de la circonscription numéro 13 (Saint-Anaclet-de-Lessard – Rimouski-Est).

Une entrée de cette affirmation solennelle est faite dans le livre des délibérations.

12-11-26-512 PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Aucun élève n'est présent à la séance ordinaire du conseil des commissaires et aucune correspondance n'a été acheminée au président.

12-11-26-513 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Aucune question n'est soumise.

12-11-26-514 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M^{me} Élisabeth Beaudoin, représentante du comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

12-11-26-515 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Assermentation des nouveaux commissaires;
- 3.0 Période de questions et correspondance des élèves;
- 4.0 Période de questions réservée au public;
- 5.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 6.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 7.0 **Décision**
 - 7.1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 22 octobre 2012 :
 - Approbation;
 - Suivis;
 - 7.2. Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 22 octobre 2012 tenu le 12 novembre 2012 :
 - Approbation;
 - Suivis;
 - 7.3. Cas de personnel (**huis clos**) (Rock Bouffard);
 - 7.4. Politique relative à la probité et à la vérification des antécédents judiciaires – Pour adoption (Rock Bouffard);

- 7.5. Renouvellement du contrat d'entretien ménager au Centre de formation des adultes de Mont-Joli–Mitis (Carl Ruest);
- 7.6. Renouvellement du contrat d'entretien ménager à l'école du Portage–de la Rivière (Carl Ruest);
- 7.7. Demande de modification du règlement de zonage de la Ville de Rimouski visant le Centre de formation de Rimouski-Neigette (Carl Ruest);
- 7.8. Mandat de services de courtage immobilier – Location de locaux au Centre de formation de Rimouski-Neigette (**huis clos**) (Carl Ruest);
- 7.9. Composition du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean – Modification (Cathy-Maude Croft);
- 7.10. Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général – Amendement (Jean-François Parent);
- 7.11. Comblement de postes (**huis clos**) (Jean-François Parent);
- 8.0 **Information**
 - 8.1 Rapport du président ;
 - 8.2 Rapport du directeur général ;
- 9.0 Questions nouvelles;
- 10.0 Levée de la séance.

DÉCISION

12-11-26-516 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 OCTOBRE 2012 – APPROBATION ET SUIVIS

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 octobre 2012 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

12-11-26-517 PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 OCTOBRE 2012 TENU LE 12 NOVEMBRE 2012 – APPROBATION ET SUIVIS

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Sylvain Pleau et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 22 octobre 2012 tenu le 12 novembre 2012 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

12-11-26-518 POLITIQUE RELATIVE À LA PROBITÉ ET À LA VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES – POUR ADOPTION

ATTENDU les résolutions 08-04-07-260 et 11-09-26-33;

ATTENDU la consultation menée auprès du comité de parents, des trois syndicats représentant le personnel de la Commission scolaire des Phares et du comité consultatif de gestion;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu d'adopter la *Politique relative à la probité et à la vérification des antécédents judiciaires*, telle que présentée par le directeur des Services des ressources humaines.

Ce document sera colligé au *Recueil des règles de gestion* de la Commission scolaire des Phares.

12-11-26-519 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER AU CENTRE DE FORMATION DES ADULTES DE MONT-JOLI-MITIS

ATTENDU l'actuel contrat pour la réalisation des services d'entretien ménager au Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis, contrat détenu par la Coop de travail SEMPI;

ATTENDU que ce contrat vient à échéance le 30 novembre 2012;

ATTENDU la négociation de gré à gré tenue au sujet du renouvellement de ce contrat et l'entente qui fut établie;

Il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu d'accorder à la Coop de travail SEMPI le contrat pour la réalisation des services d'entretien ménager au Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis, pour une période d'un an à compter du 1^{er} décembre 2012, au montant de 34 485 \$, taxes en sus.

12-11-26-520 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE DU PORTAGE-DE LA RIVIÈRE

ATTENDU l'actuel contrat pour la réalisation des services d'entretien ménager à l'école du Portage-de la Rivière, contrat détenu par la Coop de travail SEMPI;

ATTENDU que ce contrat vient à échéance le 30 novembre 2012;

ATTENDU la négociation de gré à gré tenue au sujet du renouvellement de ce contrat et l'entente qui fut établie;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'accorder à la Coop de travail SEMPI le contrat pour la réalisation des services d'entretien ménager à l'école du Portage-de la Rivière, pour une période d'un an à compter du 1^{er} décembre 2012, au montant de 25 781,79 \$, taxes en sus, cette somme étant versée sous réserve du libellé du contrat négocié qui comprend une application conditionnelle de la hausse de la valeur du contrat.

12-11-26-521 DEMANDE DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA VILLE DE RIMOUSKI VISANT LE CENTRE DE FORMATION DE RIMOUSKI-NEIGETTE

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares possède des locaux inoccupés au Centre de formation de Rimouski-Neigette depuis le départ d'Emploi-Québec en juin 2012;

ATTENDU que la Commission scolaire désire louer ces locaux vacants de façon à créer une nouvelle source de revenus dans le contexte de sa situation financière actuelle;

ATTENDU qu'en vertu du plan de zonage de la Ville de Rimouski, la location n'est possible qu'à des organismes publics seulement;

ATTENDU qu'il existe sur le marché de la location à Rimouski de bonnes possibilités de location à des entreprises privées;

ATTENDU que l'offre de location à des entreprises privées ne pourra être possible qu'après que la Ville de Rimouski n'ait autorisé une modification de son plan de zonage la permettant;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de demander à la Ville de Rimouski de prévoir dans son projet actuel de refonte de son plan d'urbanisme d'ajouter dans la zone 430 PC, dans laquelle se retrouve le Centre de formation de Rimouski-Neigette, les usages suivants :

- Bureaux de services professionnels en pratique privée du type : comptables, syndics, services financiers autres qu'une succursale bancaire, avocats, notaires, huissiers, architectes, ingénieurs-conseils, médecins, dentistes, assureurs, publicitaires, etc.

12-11-26-522 COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN – MODIFICATION

ATTENDU les résolutions 12-06-04-326 et 12-09-24-439 qui déterminent le nombre de représentantes et de représentants dans les conseils d'établissement des écoles pour l'année scolaire 2012-2013 ;

ATTENDU l'impossibilité de combler certains postes à l'école Saint-Jean ;

ATTENDU l'intérêt d'une autre catégorie de personnel d'agir comme représentant au sein du conseil d'établissement ;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de modifier la composition du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean et de déterminer de la manière suivante le nombre de représentantes et de représentants au conseil d'établissement de cette école :

- 5 enseignants
- 5 parents

Les modifications seront intégrées au document amendé «Conseils d'établissement 2012-2013», codifié sous le numéro C115-1, qui sera déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

12-11-26-523 RÈGLEMENT CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET DE CERTAINS POUVOIRS À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE OU AU DIRECTEUR GÉNÉRAL – AMENDEMENT

ATTENDU l'article 174 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

ATTENDU la résolution 07-06-26-402 ;

ATTENDU les discussions tenues en comité plénier ;

Il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu d'adopter l'amendement au *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général* (C.C.r.28-2007).

12-11-26-524 HUIS CLOS

À 20 h 08, il est proposé par M. Sylvain Pleau et résolu de continuer la séance à huis clos.

12-11-26-525 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 49, il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de siéger en séance publique.

12-11-26-526 CAS DE PERSONNEL ENSEIGNANT – SUSPENSION SANS TRAITEMENT

ATTENDU les divers éléments mentionnés à titre indicatif dans l'avis de convocation du 7 novembre 2012 transmis à la personne dont le numéro de dossier à la Commission scolaire des Phares est le # 3133;

ATTENDU la *Directive relative aux congés sans traitement* émise en septembre 2012 codifiée sous le numéro H135-6-1;

ATTENDU les résultats de l'enquête menée par la direction de l'école;

ATTENDU la rencontre du 12 novembre 2012;

ATTENDU la lettre de suspension transmise le 13 novembre 2012 et remise de main en main à la personne le 12 novembre 2012;

ATTENDU les faits présentés par le directeur des Services des ressources humaines, M. Rock Bouffard et par le directeur de l'école;

ATTENDU la recommandation de M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines, de suspendre sans traitement la personne pour les motifs invoqués à titre indicatif dans la lettre du 12 novembre 2012;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu de maintenir la suspension sans traitement la personne dont le numéro de dossier est le # 3133 le 14 novembre 2012, conformément à l'article 5-6.00 de la convention collective du personnel enseignant;

De mandater M. Rock Bouffard d'aviser par écrit l'enseignant et le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis de la décision de maintenir la suspension sans traitement imposée pour le 14 novembre 2012.

12-11-26-527 MANDAT DE SERVICES DE COURTAGE IMMOBILIER – LOCATION DE LOCAUX AU CENTRE DE FORMATION DE RIMOUSKI-NEIGETTE

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

12-11-26-528 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES ÉCOLES SAINT-JEAN ET LANGEVIN

ATTENDU que le poste de direction des écoles Saint-Jean et Langevin est vacant en raison de l'absence de la titulaire du poste;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de nommer par intérim Éric Blier au poste de directeur des écoles Saint-Jean et Langevin à compter du 27 novembre 2012 jusqu'au retour de la titulaire du poste ou au plus tard le 30 juin 2013.

12-11-26-529 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE LANGEVIN

ATTENDU que le titulaire du poste de directeur adjoint de l'école Langevin a été nommé par intérim à d'autres fonctions à la Commission scolaire;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M. Dany Landry et résolu de nommer par intérim M^{me} Manon Morin au poste de directrice adjointe de l'école Langevin, à compter du 27 novembre 2012 jusqu'au retour du titulaire du poste, ou au plus tard le 30 juin 2013.

12-11-26-530 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE DE L'AQUARELLE

ATTENDU que le poste de direction adjointe de l'école de l'Aquarelle est vacant en raison de l'absence de la titulaire du poste;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de nommer par intérim M^{me} Hélène St-Pierre au poste de directrice adjointe de l'école de l'Aquarelle, à compter du 27 novembre 2012 jusqu'au retour de la titulaire du poste, ou au plus tard le 30 juin 2013.

12-11-26-531 INFORMATION

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Rapport du président;
- b) Rapport du directeur général.

12-11-26-532 QUESTIONS NOUVELLES

Aucun sujet n'est soumis.

12-11-26-533 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 52, il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

SÉANCE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2012

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

12-11-26-511	Assermentation de commissaires
12-11-26-512	Période de questions et correspondance des élèves
12-11-26-513	Période de questions réservée au public
12-11-26-514	Période réservée aux commissaires parents
12-11-26-515	Adoption de l'ordre du jour
	Décision
12-11-26-516	Procès-verbal de la séance ordinaire du 22 octobre 2012 – Approbation et suivis
12-11-26-517	Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 22 octobre 2012 tenu le 12 novembre 2012 – Approbation et suivis
12-11-26-518	Politique relative à la probité et à la vérification des antécédents judiciaires – Pour adoption
12-11-26-519	Renouvellement du contrat d'entretien ménager au Centre de formation des adultes de Mont-Joli–Mitis
12-11-26-520	Renouvellement du contrat d'entretien ménager à l'école du Portage–de la Rivière
12-11-26-521	Demande de modification du règlement de zonage de la Ville

	de Rimouski visant le Centre de formation de Rimouski-Neigette
12-11-26-522	Composition du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean – Modification
12-11-26-523	Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général – Amendement
12-11-26-524	Huis clos
12-11-26-525	Retour en séance publique
12-11-26-526	Cas de personnel enseignant – Suspension sans traitement
12-11-26-527	Mandat de services de courtage immobilier – Location de locaux au Centre de formation de Rimouski-Neigette
12-11-26-528	Nomination intérimaire au poste de directrice ou de directeur des écoles Saint-Jean et Langevin
12-11-26-529	Nomination intérimaire au poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école Langevin
12-11-26-530	Nomination intérimaire au poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école de l'Aquarelle
12-11-26-531	Information
12-11-26-532	Questions nouvelles
12-11-26-533	Levée de la séance